

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1999

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association Le Canut des Canits pour l'organisation du Gypsy Lyon festival, du 26 au 29 mai 2016.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1999 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION LE CANUT DES CANITS POUR L'ORGANISATION DU GYPSY LYON FESTIVAL, DU 26 AU 29 MAI 2016. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Les Canuts des Canits » a sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du *Gypsy Lyon festival*, du 26 au 29 mai 2016, principalement à la Croix-Rousse.

L'Association « Les Canuts des Canits » a été créée en 2009 et a pour principal objet de créer, développer, promouvoir et organiser des festivals musicaux spécialisés dans la musique manouche et tzigane. Celle-ci a déjà organisé des cafés chantants, des concerts de jazz sur plusieurs places de la Croix-Rousse, deux fêtes des voisins.

Le Gypsy Lyon festival est un événement pluridisciplinaire à dominante musicale qui invite le public à connaître ou redécouvrir les différents arts produits par cette communauté itinérante.

En 2015, le festival a accueilli environ 11 000 personnes et a concentré sur 4 jours sa programmation musicale. L'Association constate une forte hausse de la participation d'années en années : en 2013, 5 000 festivaliers ont participé et en 2014, 8 000 personnes.

La 7^e édition du festival s'installera dans un nouveau lieu : le parc de la Cerisaie et proposera une programmation musicale sur 4 jours qui est en cours d'organisation. D'autres lieux seront investis par l'association, comme la place Bertone pour les spectacles dédiés aux enfants, ou encore la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse pour des ateliers. L'Association souhaite également développer ses actions sur un territoire plus vaste. En 2016, un partenariat avec le cinéma Comoedia (7^e arrondissement) permettra de diffuser un film sur la culture tzigane.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique tzigane à travers une programmation artistique de qualité ;
- mettre en avant les associations qui travaillent sur un aspect de la culture manouche tzigane à Lyon ;
- développer les différents aspects du festival : intégration, humanitaire et culture.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 2 000 euros pour l'organisation de l'événement.

Cette année, l'Association demande une subvention de 6 000 euros.
Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 57 930 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Les Canuts des Canits » et de l'ampleur prise par le festival, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 €.

Vu l'avis du Conseil des 4^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'Association « Les Canuts des Canits » pour l'organisation du *Gypsy Lyon festival*, du 26 au 29 mai 2016 en plein cœur de la Croix-Rousse.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN